«Pour Jean-Claude Merceron, « Il faut faire confiance à ceux qui souhaitent mettre leur énergie au service du développement du trafic portuaire de la France."»

12/10/2011

Pour Jean-Claude Merceron - Sénateur du Groupe de l'Union Centriste et Républicaine – Vendée : *« Il faut donner de l'air aux initiatives, et surtout faire confiance à ceux, publics ou privés, qui souhaitent mettre leur énergie au service du développement du trafic portuaire de la France »*

Lors du projet de loi relatif à la réforme portuaire, Jean-Claude Merceron a soulevé la « *mauvaise exploitation gouvernementale de la filière portuaire*. »

En effet, pour le Sénateur, le contexte de la mondialisation et, du développement durable sont favorables au développement des activités portuaires, mais la France ne développe pas suffisamment l'exceptionnel potentiel dont elle dispose. Les pays voisins européens se sont adaptés en développant leurs infrastructures portuaires et ont réussi à gagner des parts de marché, à l'heure où celles de la France ne cessent de décroitre. Jean-Claude Merceron souhaiterait prendre en exemple pour la France. Il a rappelé les chiffres, mettant en évidence les capacités et les ressources françaises. « ***Avec 4 façades maritimes, le plus long linéaire côtier d'Europe, les importantes réserves foncières des ports, la France dispose d'atouts exceptionnels !*** » Pour le Sénateur la renaissance des ports français est une priorité. Parmi les propositions du rapport du groupe de travail au Sénat, il soulève quatre moyens à mettre en œuvre pour y parvenir :

- Raccorder les ports maritimes aux réseaux ferrés, fluviaux et routiers.
- Consulter les chambres de commerce, les sites concernés et les ports, afin de réaliser les études nécessaires à la connaissance des marchés de l'arrière pays, des infrastructures multimodales et des compétences à exploiter.
- Impliquer les collectivités davantage. Elles doivent agir en investisseurs, afin de soutenir les investissements des ports, pour adapter leur offre à une forte croissance du trafic.
- Réaliser des plateformes multimodales sur des chantiers terrestres.

A l'heure de la crise économique et de la crise pour l'emploi, il est temps pour Jean-Claude Merceron de faire aboutir ces propositions. « *Le combat de la mer se gagne par la Terre.* » Il appelle à ce que cette concurrence se mette en œuvre le plus rapidement pour que le volet social et le volet économique se déploient harmonieusement. Le Sénateur souhaiterait une nouvelle approche, commerciale, coopérative avec d'autres ports internationaux, et donc de nouvelles compétences. « *Les enjeux économiques et sociaux que constitue le développement structurel de nos ports maritimes et fluviaux sont tels, qu'il ne faudra pas manquer ce rendez-vous. Nous en sommes aussi responsables.* »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC